

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *BOYAT Meline*

de *Union Musicale de Manziat*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2026**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *13,57 /20*

Mention : *Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 25 juin 2026

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *BROYER Alixe*

de *Union Musicale de Manziat*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2026**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *12,29 /20*

Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 25 juin 2026

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *DINC Semia*

de *Union Musicale de Manziat*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2026**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *15,35 /20*

Mention : *Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 25 juin 2026

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *DINC Tekinalp*

de *Union Musicale de Manziat*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2026**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *11,56 /20*

Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 25 juin 2026

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *FAVRE Leontine*

de *Union Musicale de Manziat*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2026**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *14,1 /20*

Mention : *Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 25 juin 2026

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *MICHELARD Noham*

de *Union Musicale de Manziat*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2026**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *14,22 /20*

Mention : *Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 25 juin 2026

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *VIERRA Tiago*

de *Union Musicale de Manziat*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2026**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *14,07 /20*

Mention : *Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 25 juin 2026

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT